

Programme d'option-amende

Solution de rechange pour le paiement d'une amende imposée par un tribunal

Soyez en bonnes mains



Le Programme d'option-amende a été mis en œuvre au Nouveau-Brunswick en 1976 afin d'offrir, aux adolescents et aux contrevenants adultes incapables de payer l'amende qui leur a été imposée par un tribunal, un recours contre la peine de détention qu'ils devraient alors purger pour le non-paiement d'une amende.

C'est un programme axé sur l'utilisation constructive des ressources humaines de façon à ce que l'adolescent ou le contrevenant adulte et la communauté puissent en bénéficier au maximum.

Le Programme permet à l'adolescent ou au contrevenant adulte, s'il est incapable de payer l'amende, de travailler bénévolement pour un organisme gouvernemental ou communautaire sans but lucratif au lieu de payer l'amende en argent. Le Programme est offert par le ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick par l'entremise des bureaux des Services de probation.

Questions relatives aux participants

Qui a le droit de participer au Programme?

En général, tous ceux et celles qui comparaissent en Cour provinciale ou en Cour du Banc de la Reine dans les régions où le programme est offert et :

- qui n'ont pas les moyens de payer l'amende en question;
- qui sont prêts à travailler;
- dont l'infraction est dans la catégorie admissible;

- dont la suramende a été payée pour une infraction au *Code criminel*.

Qui sont ceux qui n'ont pas le droit d'y participer même s'ils ont été condamnés à une amende et qu'on leur a accordé un délai pour la payer?

- Ceux qui ont l'argent ou les ressources nécessaires pour payer l'amende, conformément à une analyse de leur situation financière;
- Ceux qui ne veulent pas travailler;
- Les personnes qui, pour une raison ou pour une autre, seraient incapables de s'acquitter des tâches assignées;
- Les personnes dont la suramende n'a pas été payée pour une infraction au *Code criminel*





Comment un adolescent ou un contrevenant adulte peut-il être admissible à ce mode de paiement?

Si une personne répond aux conditions de base énoncées ci-dessus, elle sera invitée à participer à condition qu'un mandat n'ait pas été émis ou exécuté. Ce programme est géré par le ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de tous les bureaux des Services de probation de la province.

Peut-on participer au Programme d'option-amende même si ce programme n'est pas offert dans la région où l'on habite?

Oui, cela est possible. On peut obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le bureau des Services de probation de la région

Quel genre de travail doit-on faire?

Le travail varie selon l'organisme auquel le participant est affecté.

Combien d'argent reçoit l'adolescent ou le contrevenant adulte pour son travail?

L'adolescent ou le contrevenant adulte ne reçoit pas d'argent pour son travail, mais le temps qu'il aura consacré à un travail bénévole, accompli dans le cadre du programme, sera porté à son crédit contre paiement de l'amende.

Si l'adolescent ou le contrevenant adulte est en mesure de payer une partie de son amende, peut-il quand même participer au Programme?

Oui, dans certaines circonstances, il est possible, une fois une partie de l'amende remboursée, de payer le montant qui reste en effectuant du travail bénévole.

Questions relatives aux organismes

Quels sont les organismes qui profitent du Programme d'option-amende?

Les groupes communautaires et les organismes gouvernementaux sans but lucratif profitent du Programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le personnel du bureau de votre région :

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le personnel du bureau de votre région :

Bathurst : 547-2159

Big Cove : 523-8349

Bouctouche : 743-7233

Campbellton : 789-2339

Edmundston : 735-2030

Fredericton : 453-2367

Grand-Sault : 473-7705

Miramichi : 627-4060

Moncton : 856-2313

Saint-Jean : 658-2495

Shippagan : 336-3060

St. Stephen : 466-7510

Sussex : 432-2031

Première Nation de Tobique : 273-4723

Woodstock : 325-4423